

# Des haies bientôt plantées pour retenir les eaux pluviales sur le plateau

Dans le cadre de ses compétences, le Sivom d'Ault, a entamé la réalisation d'un schéma des eaux pluviales. La commune souhaite maintenant planter des haies pour éviter les inondations dans le centre bourg.

Le centre bourg d'Ault sera-t-il de nouveau sous les eaux ? C'est une question à laquelle les élus de la commune veulent répondre par non. Et pour cela, ils s'activent pour trouver des solutions.

En décembre, la municipalité a fait l'acquisition de parcelles de terre sur les hauteurs de la commune, dans le cadre de son schéma de ruissellement des eaux pluviales.



Il y a quelques mois, la municipalité d'Ault a fait l'acquisition de terrains sur les hauteurs d'Ault, à proximité de Saint-Quentin-Lamotte. L'objectif, les transformer en prairies inondables.

**« Quasiment  
signées  
à 100 % »**

En cours de réalisation par le Syndicat intercommunal à vocations multiples (Sivom), ce schéma devrait voir l'arrivée de nouveaux ouvrages ayant pour but de retenir l'eau afin qu'elle ne s'accumule pas dans le centre bourg. « Les conventions, avec

les exploitants agricoles sont quasiment signées à 100 % », explique Marcel Le Moigne, maire d'Ault.

## Des haies bientôt plantées

Une fois tous ces accords obtenus, la commune d'Ault prévoit la plantation de « plusieurs kilomètres de haies ». Et selon le maire, les choses

avancent dans le bon sens et les premières plantations pourraient avoir lieu à l'automne prochain.

## L'entretien à la charge des communes

Dans une délibération datant de 2021, le Sivom d'Ault avait décidé de prendre à sa charge les coûts d'entretien, « afin de maintenir la pérennité de ses ouvrages ». La raison de cette

décision était de s'assurer de la réalisation de cet entretien. « On ne va pas investir de l'argent pour laisser tout cela à l'abandon après », confie l'édile. « L'objectif est que ça joue complètement son rôle ».

De quoi rassurer les habitants du centre bourg d'Ault qui craignent une inondation à chaque forte pluie.

Augustin Thibouw

L'Informateur 13.4.2023